

14. Ceux qui les faisaient paître s'enfuirent, et portèrent la nouvelle dans la ville et dans les champs. Et les gens sortirent pour voir ce qui était arrivé.

15. Ils vinrent auprès de Jésus, et virent celui qui avait été tourmenté par le démon, assis, vêtu, et dans son bon sens; et ils furent effrayés.

16. Ceux qui avaient vu ce qui s'était passé leur racontèrent ce qui était arrivé au possédé et aux pourceaux.

17. Et ils se mirent à prier Jésus de sortir de leur territoire.

18. Comme il montait dans la barque, celui qui avait été tourmenté par le démon se mit à lui demander de pouvoir rester avec lui.

19. Mais Jésus ne l'accepta pas, et lui dit : Va dans ta maison, auprès des tiens, et annonce-leur tout ce que le Seigneur a fait pour toi, et comment il a eu pitié de toi.

20. Et il s'en alla, et se mit à publier dans la Décapole tout ce que Jésus avait fait pour lui; et tous étaient dans l'admiration.

21. Jésus ayant de nouveau gagné l'autre rive sur la barque, une foule nombreuse s'assembla autour de lui; et il était au bord de la mer.

22. Alors vint un des chefs de synagogue, nommé Jaïre, qui, le voyant, se jeta à ses pieds,

14. Qui autem pascebant eos fugerunt, et nuntiaverunt in civitatem et in agros. Et egressi sunt videre quid esset factum.

15. Et veniunt ad Jesum, et vident illum qui a dæmonio vexabatur sedentem, vestitum, et sanæ mentis; et timeverunt.

16. Et narraverunt illis qui viderant, qualiter factum esset ei qui dæmonium habuerat, et de porcis.

17. Et rogare cœperunt eum, ut discederet de finibus eorum.

18. Cumque ascenderet navim, cœpit illum deprecari qui a dæmonio vexatus fuerat, ut esset cum illo.

19. Et non admisit eum, sed ait illi : Vade in domum tuam ad tuos, et annuntia illis quanta tibi Dominus fecerit et misertus sit tui.

20. Et abiit, et cœpit prædicare in Decapoli quanta sibi fecisset Jesus; et omnes mirabantur.

21. Et cum transcendisset Jesus in navi rursus trans fretum, convenit turba multa ad eum, et erat circa mare.

22. Et venit quidam de archisynagogis, nomine Jaïrus; et videns eum, proccidit ad pedes ejus,

14-20. Après le prodige : impression produite sur les porchers, puis sur les habitants de la ville. — *In agros*. C.-à-d., dans les fermes voisines de la ville. Saint Matthieu a omis ce trait. — *Et vident...* (vers. 15). Contraste saisissant avec la description contenue dans les vers. 3-5. — *Narraverunt illis...* (vers. 16). Ce n'est point ici un détail rétrospectif; ces mots signifient que les porchers complétèrent alors leur premier récit. — *Rogare cœperunt...* (vers. 17). Les habitants regardaient Jésus comme un voisin dangereux, dont il était bon de se défier. — *Cumque ascenderet...* Probablement dans la même journée. Les vers. 18-20 n'ont rien qui leur corresponde dans le premier évangile; saint Luc les a en abrégé. Ils montrent comment le possédé devint, après sa guérison, un prédicateur de l'évangile dans la contrée. — *Ut esset...* Il demandait à faire partie de la société de Jésus, en qualité de disciple attaché à sa personne. — *Non admisit...* (vers. 19). Tout en lui refusant cette faveur, le divin Maître lui en accorda une autre, très grande aussi : *Vade... et annuntia...* D'ordinaire, Jésus imposait le silence à ceux qu'il avait guéris; mais le cas n'était pas le même dans ce pays à moitié païen, où aucun enthousiasme messianique de mauvais aloi n'était

à redouter. — Le mot *Dominus* ne représente pas Jésus en cet endroit, mais Dieu lui-même, comme le dit formellement le passage parallèle de saint Luc. — *Decapoli* (vers. 20). C'était, à l'origine, une confédération de dix villes grecques, bâties aux alentours du lac de Tibériade. Cf. Matth. iv, 25 et les notes. — *Omnes mirabantur*. On aime à croire qu'il y eut des fruits plus sérieux que cette admiration momentanée.

8° Guérison de l'hémorroïssée et résurrection de la fille de Jaïre. V, 21-43.

Comp. Matth. ix, 18-26; Luc. viii, 40-56. Saint Marc et saint Luc placent ce double fait aussitôt après l'incident de Gérasa; l'ordre suivi par saint Matthieu paraît moins exact. Le récit du second évangile n'est pas moins dramatique que le précédent; il abonde aussi en détails nouveaux.

21-24. Jaïre conjure le Sauveur de venir rendre la santé à sa fille mourante. — *Cum transcendisset...* : lorsque Jésus et ses disciples furent revenus sur la rive occidentale du lac. Comp. le vers. 1. — *Convenit turba...* La foule que Notre-Seigneur voulait éviter (cf. iv, 35-36) ne s'était pas encore dispersée, ou du moins elle se reforma rapidement. Contraste avec ce qui venait de se passer sur l'autre rive. — *De*

23. et deprecabatur eum multum, dicens : Quoniam filia mea in extremis est; veni, impone manum super eam, ut salva sit et vivat.

24. Et abiit cum illo, et sequebatur eum turba multa, et comprimebant eum.

25. Et mulier quæ erat in profluvio sanguinis annis duodecim,

26. et fuerat multa perpessa a compluribus medicis, et erogaverat omnia sua, nec quidquam profecerat, sed magis deterius habebat,

27. cum audisset de Jesu, venit in turba retro, et tetigit vestimentum ejus.

28. Dicebat enim : Quia si vel vestimentum ejus tetigero, salva ero.

29. Et confestim siccatus est fons sanguinis ejus, et sensit corpore quia sanata esset a plaga.

30. Et statim Jesus in semetipso cognoscens virtutem quæ exierat de illo, conversus ad turbam, aiebat : Quis tetigit vestimenta mea ?

31. Et dicebant ei discipuli sui : Vides

23. et le suppliait avec instance, en disant : Ma fille est à l'extrémité; venez, imposez-lui les mains, afin qu'elle guérisse et qu'elle vive.

24. Et Jésus alla avec lui; et une grande foule le suivait et le pressait.

25. Alors une femme, atteinte d'une perte de sang depuis douze ans,

26. qui avait beaucoup souffert entre les mains de plusieurs médecins, et qui avait dépensé tout son bien, et n'en avait éprouvé aucun soulagement, mais s'en trouvait encore plus mal,

27. ayant entendu parler de Jésus, vint dans la foule par derrière, et toucha son vêtement.

28. Car elle disait : Si je puis seulement toucher son vêtement, je serai guérie.

29. Et aussitôt la source du sang qu'elle perdait fut séchée, et elle sentit dans son corps qu'elle était guérie de sa maladie.

30. Aussitôt Jésus, connaissant en lui-même la vertu qui était sortie de lui, se tourna vers la foule, et dit : Qui a touché mes vêtements ?

31. Et ses disciples lui disaient : Vous

archesynagogis (vers. 22). Il y avait donc plusieurs synagogues dans la ville où venait d'arriver Jésus, et ce trait a fait penser à Capharnaüm, la principale cité de ces parages. — *Deprecabatur...* (vers. 23). L'adverbe *multum* est une particularité de saint Marc. — *Filia*. Le grec θυγάτριον est un de ces diminutifs dont notre évangéliste fait usage si volontiers. — *Impone...* C'était, dès l'origine, le geste qui marquait la bénédiction (cf. Gen. XLVIII, 14 et ss.); Jésus l'employait fréquemment pour guérir les malades. Cf. VI, 5; VII, 32; VIII, 23, etc. Le détail *ut salva sit* est propre à saint Marc. — *Comprimebant...* (vers. 24). Ce trait sert de préparation à l'épisode qui suit. La foule laissait à peine assez d'espace à Jésus pour se mouvoir dans les rues étroites de la ville.

25-24. L'hémorroïsse. — C'est ici surtout que la narration de saint Marc devient très dramatique. Il trace d'abord beaucoup plus longuement que saint Matthieu le portrait de l'héroïne : *Et mulier...*, vers. 25-26. — *Multa perpessa...* Les médecins d'alors, surtout empiriques, accumulaient recettes sur recettes, et chacun d'eux apportait son contingent de prescriptions nouvelles, dont un bon nombre nous apparaissent aujourd'hui comme parfaitement inutiles et ridicules. Résultat produit dans le cas présent : d'une part, *erogaverat omnia...*; de l'autre, *nec quaquam...*, *sed magis...* — *Cum audisset...* (vers. 27). La malade avait entendu parler des miracles de Jésus, de sa bonté, de

sa puissance; elle ressentait une entière confiance en lui. — *In turba*. Trait propre à saint Marc. La pauvre femme se dissimula du mieux qu'elle put à travers la foule. Cf. vers. 24. — *Tetigit vestimentum*. Plus exactement, d'après les passages parallèles : la frange du vêtement. Voyez Matth. IX, 20^b et le commentaire. — *Siccatus... fons...* (vers. 29). Locution propre à notre auteur. Elle marque une complète guérison



Guérison de l'hémorroïsse et résurrection de la fille de Jaire. (Ancien bas-relief.)

non seulement du mal actuel, mais de sa cause. — *Sensit corpore* est un détail spécial. Les mots *in semetipso cognoscens...* (vers. 30), qui lui sont corrélatifs, expriment d'une manière populaire ce que Jésus éprouva de son côté. — *Conversus ad turbam*. Autre trait nouveau. Par la

voyez la foule qui vous presse, et vous dites : Qui m'a touché ?

32. Et il regardait tout autour, pour voir celle qui avait fait cela.

33. Mais la femme, effrayée et tremblante, sachant ce qui s'était passé en elle, vint se jeter à ses pieds, et lui dit toute la vérité.

34. Et Jésus lui dit : Ma fille, ta foi t'a sauvée; va en paix, et sois guérie de ton mal.

35. Comme il parlait encore, survinrent des gens du chef de la synagogue, qui dirent : Ta fille est morte; pourquoi importuner davantage le Maître ?

36. Mais Jésus, ayant entendu cette parole, dit au chef de la synagogue : Ne crains point, crois seulement.

37. Et il ne permit à personne de le suivre, si ce n'est à Pierre, à Jacques et à Jean, frère de Jacques.

38. Ils arrivèrent à la maison du chef de synagogue, et Jésus voit le tumulte, et des personnes qui pleuraient et poussaient de grands cris.

39. Et étant entré, il leur dit : Pour-

turbam complimentem te, et dicis : Quis me tetigit ?

32. Et circumspiciebat videre eam quæ hoc fecerat.

33. Sciens quod factum esset in se, venit et procidit ante eum, et dixit ei omnem veritatem.

34. Ille autem dixit ei : Filia, fides tua te salvam fecit; vade in pace, et esto sana a plaga tua.

35. Adhuc eo loquente, veniunt ab archisynagogo, dicentes : Quia filia tua mortua est; quid ultra vexas Magistrum ?

36. Jesus autem, audito verbo quod dicebatur, ait archisynagogo : Noli timere; tantummodo crede.

37. Et non admisit quemquam se sequi, nisi Petrum, et Jacobum, et Joannem fratrem Jacobi.

38. Et veniunt in domum archisynagogi, et videt tumultum, et fientes, et ejulantes multum.

39. Et ingressus, ait illis : Quid tur-

question *quis tetigit...* Jésus voulait attirer l'attention de la foule. — *Dicebant et...* (vers. 31). D'après saint Luc, c'est saint Pierre qui fit, au nom des disciples, cette réponse familière. — *Circumspiciebat* (vers. 32). Trait spécial. La description devient de plus en plus dramatique. — *Sciens quod...* (vers. 33). Motif de la vive émotion de l'hémorrhôisse : sachant ce qui s'était passé en elle, elle redoute maintenant la colère de celui auquel elle croyait avoir ravi un bienfait d'une manière subreptive.

— *Omnem veritatem*. Toute son histoire : non seulement ce qu'elle venait de faire, mais aussi la raison qui l'avait déterminée à agir ainsi. — *Dixit et...* (vers. 34). Parole toute bienveillante de Jésus. Les mots *filia, fides...* sont identiquement les mêmes dans les trois récits. Saint Matthieu les fait précéder d'un aimable « confide ». La phrase *vade in pace* est commune à saint Marc et à saint Luc; celle qui suit, *et esto sana...*, est propre au second évangile.

35-43. Résurrection de la jeune fille. C'est le seul miracle de ce genre qui soit raconté simultanément par les trois synoptiques. — *Veniunt ab...* C.-à-d., de la maison de Jaire. Celui-ci était demeuré auprès de Jésus. — *Quid ultra...*? Les auteurs de cette réflexion supposaient donc que Notre-Seigneur n'était pas assez puissant

pour ressusciter les morts. Ils oubliaient ou ils ignoraient le récent miracle de Naïm. Cf. Luc. VII, 11 et ss. — *Jesus autem...* (vers. 36). D'un mot, il rassure le malheureux père et excite sa foi. — *Nisi Petrum et...* (vers. 37) : les trois apôtres les plus intimes. Jésus les prit avec lui comme témoins du prodige. — *Tumultum* (vers. 38) : le trouble qui éclate d'ordinaire, surtout en Orient, dans une maison où la mort vient de pénétrer. — *Ait illis* (vers. 39). Les



Scène de deuil auprès d'un mort. (Bas-relief grec.)

premières paroles de Jésus ont une forme différente dans chacun des trois narrateurs. Saint Marc : *Quid turbamini et...*? Saint Matthieu : « Recedite ». Saint Luc : « Nolite flere ». — Les suivantes, *Puellum... sed dormit*, sont identique-

bamini et ploratis? Puella non est mortua, sed dormit.

40. Et irridebant eum. Ipse vero, ejetis omnibus, assumit patrem et matrem puellæ, et qui secum erant, et ingreditur ubi puella erat jacens.

41. Et tenens manum puellæ, ait illi: Talitha, cumi; quod est interpretatum: Puella (tibi dico), surge.

42. Et confestim surrexit puella, et ambulabat; erat autem annorum duodecim; et obstupuerunt stupore magno.

43. Et præcepit illis vehementer ut nemo id sciret, et dixit dari illi manducare.

quoi êtes-vous troublés et pleurez-vous? La jeune fille n'est pas morte, mais elle dort.

40. Et ils se moquaient de lui. Mais lui, ayant fait sortir tout le monde, prend le père et la mère de l'enfant, et ceux qui étaient avec lui, et il entre au lieu où la jeune fille était couchée.

41. Et prenant la main de la jeune fille, il lui dit: Talitha, cumi; ce qui signifie: Jeune fille (je te l'ordonne), lève-toi.

42. Et aussitôt la jeune fille se leva, et se mit à marcher; car elle avait douze ans. Et ils furent frappés d'une grande stupeur.

43. Et il leur ordonna fortement que personne ne le sût, et il dit de donner à manger à la jeune fille.

CHAPITRE VI

1. Et egressus inde, abiit in patriam suam; et sequebantur eum discipuli sui.

2. Et facta sabbato, cœpit in synagoga docere; et multi audientes admirabantur in doctrina ejus, dicentes: Unde huic hæc omnia? et quæ est sapientia quæ data est illi, et virtutes tales quæ per manus ejus efficiuntur?

3. Nonne hic est faber, filius Mariæ, frater Jacobi, et Joseph, et Judæ, et Simonis? nonne et sorores ejus hic nobis-

1. Étant sorti de là, il alla dans son pays, et ses disciples le suivaient.

2. Le jour du sabbat étant venu, il se mit à enseigner dans la synagogue; et beaucoup de ceux qui l'entendaient, étonnés de sa doctrine, disaient: D'où lui viennent toutes ces choses? quelle est cette sagesse qui lui a été donnée, et d'où vient que de telles merveilles se font par ses mains?

3. N'est-ce pas là le charpentier, fils de Marie, frère de Jacques, de Joseph, de Jude et de Simon? et ses sœurs ne

ment les mêmes partout. — *Patrem et matrem...*, et *qui...* (vers. 40). Il y eut donc cinq témoins immédiats du fait. — *Talitha cumi* (dans le grec: κοῦμι): Deux mots de la langue araméenne, qui était parlée alors en Palestine. Saint Marc les a seul conservés. Il en donne aussitôt la traduction: *puella* correspond à « talitha »; *surge* à « cumi ». Les mots *tibi dico* sont une parenthèse insérée par l'évangéliste. — *Ambulabat* (vers. 42) est un trait spécial. Saint Luc mentionne aussi l'âge de la jeune fille (*annorum duodecim*), mais dès le début de l'épisode. — *Præcepit... vehementer...* (vers. 43): pour prévenir l'enthousiasme trop humain du peuple. Comp. I, 44; VII, 36, etc. — *Dari... manducare*. La santé parfaite était donc revenue en même temps que la vie.

9° Jésus prêche à Nazareth, où il est méprisé par ses concitoyens. VI, 1-6°.

Comp. Matth. XIII, 54-58 (voyez le commentaire). Il existe une grande ressemblance entre les deux rédactions; celle de saint Marc a un peu plus d'ampleur.

CHAP. VI. — 1. Introduction. — *Egressus inde*: de la maison de Jaire. — Le trait *sequebantur eum...* est une particularité de notre évangile.

2-6°. Incrédulité des habitants de Nazareth envers Jésus. — *Multi*. Le grec est plus expressif: οἱ πολλοί, la plupart. — Les deux pronoms *huic hæc* établissent un contraste entre Jésus et les grandes choses qu'il accomplissait. L'expression générale *hæc omnia* est développée par les mots *quæ... sapientia... et virtutes...* — *Hic faber...*

sont-elles pas ici avec nous? Et ils se scandalisaient à son sujet.

4. Et Jésus leur dit : Un prophète n'est sans honneur que dans sa patrie, et dans sa maison, et dans sa parenté.

5. Et il ne put faire là aucun miracle, si ce n'est qu'il guérit un petit nombre de malades, en leur imposant les mains.

6. Il s'étonnait de leur incrédulité; et il parcourait les villages d'alentour, en enseignant.

7. Alors il appela les douze, et il se mit à les envoyer deux à deux, et il leur donna puissance sur les esprits impurs.

8. Et il leur commanda de ne rien prendre pour le chemin, si ce n'est un bâton seulement, ni sac, ni pain, ni argent dans leur bourse,

cum sunt? Et scandalizabantur in illo.

4. Et dicebat illis Jesus : Quia non est propheta sine honore nisi in patria sua, et in domo sua, et in cognatione sua.

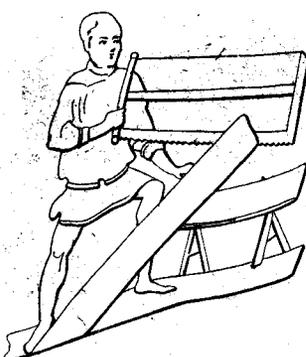
5. Et non poterat ibi virtutem ullam facere, nisi paucos infirmos impositis manibus curavit.

6. Et mirabatur propter incredulitatem eorum, et circuibat castella in circuitu, docens.

7. Et vocavit duodecim, et cœpit eos mittere binos, et dabat illis potestatem spirituum immundorum.

8. Et præcepit eis ne quid tollerent in via, nisi virgam tantum; non peram, non panem, neque in zona æs,

(vers. 3). Dans le grec : ὁ τέκτων, avec l'article; le charpentier bien connu dans tout le pays. Jésus avait donc appris et exerçait le rude métier



Charpentier au travail. (D'après un vase antique.)

de son père adoptif. Petite variante dans saint Matthieu : le fils du charpentier. — *Filius Mariae*. Saint Joseph n'est pas mentionné; d'où l'on conclut généralement et à bon droit qu'il était mort à cette époque. — *Frater*. Sur ce titre, voyez les notes de Matth. XIII, 56. — *Et non poterat* (vers. 5). Saint Matthieu se contente de mentionner le fait : Il ne fit pas là de nombreux miracles. Saint Marc remonte au principe. Ce n'est pas la pulsance qui manquait à Jésus, mais il ne voulait pas imposer ses prodiges à des ingrats; l'empêchement était moral. — *Nisi paucos...* Détail spécial; de même, au vers. 6^a, *mirabatur propter...* Jésus avait admiré la foi du centurion (cf. Matth. VIII, 10); voici qu'il s'étonne de nouveau, mais pour un motif tout opposé.

10^a Mission des douze apôtres. VI, 6^b-13.

Cf. Matth. IX, 35-xi, 1; Luc. IX, 1-6. La simple mention de ces chiffres suffit pour montrer à quel point saint Matthieu est plus complet en cet endroit que les deux autres synoptiques; mais on sait que les grands discours de Jésus sont précisément l'une des principales spécialités du premier évangile. Saint Marc se contente d'une très rapide esquisse.

6^b. Jésus parcourt la Galilée en prêchant. Cf. Matth. IX, 35-38. — *Circuibat...* Comme au début de la vie publique. Cf. I, 38-39. Seulement, cette fois, les apôtres travailleront avec leur Maître.

7. Il confie aux Douze le pouvoir de prêcher et d'accomplir des guérisons miraculeuses. Cf. Matth. X, 1; Luc. IX, 1-2. — *Vocavit*. Dans le grec : προσκαλεῖται, il appelle à lui. Il ne s'agit pas de la vocation proprement dite des apôtres, qui a été racontée plus haut. Cf. III, 13 et ss. — *Cœpit*. En effet, c'était la première fois que Jésus-Christ les envoyait en mission. — *Binos* est une bonne traduction du grec δύο δύο. Ce trait est propre au second évangile. — *Potestatem spirituum...* Même expression que dans saint Matthieu, X, 1. Notre auteur abrège, car les deux autres synoptiques nous apprennent que Jésus confia aussi aux Douze le pouvoir de guérir toutes sortes de maladies. Voyez d'ailleurs les vers. 12 et 13.

8-11. Instructions de Jésus à ses apôtres. Comp. Matth. X, 5-15 (voyez les notes). Comme saint Luc, IX, 3-5, notre évangéliste n'en donne que le début, en termes très sommaires; il les résume en deux ordres du Sauveur, dont l'un, vers. 8-9, concerne l'équipement pour le voyage, tandis que l'autre, vers. 10-11, est relatif au séjour des Douze dans les lieux qu'ils devaient évangéliser. — *Præcepit...* Premier ordre, pour lequel saint Marc emploie le langage indirect. — *Nec quid tollerent...* Les envoyés de Jésus devaient donc pratiquer le détachement le plus complet. — *In via*. Plutôt : « in viam », sur la route, d'après le grec. — *Nisi virgam...* Sur la petite

9. sed calceatos sandaliis, et ne induerentur duabus tunicis.

10. Et dicebat eis : Quocumque introieritis in domum, illic manete donec exeatis inde ;

11. et quicumque non receperit vos nec audierint vos, exeuntes inde, excutite pulverem de pedibus vestris in testimonium illis.

12. Et exeuntes prædicabant ut penitentiam agerent,

13. et dæmonia multa eiciebant, et ungebant oleo multos ægros et sanabant.

14. Et audivit rex Herodes, manifestum enim factum est nomen ejus ; et dicebat : Quia Joannes Baptista resurrexit a mortuis, et propterea virtutes operantur in illo.

15. Alii autem dicebant : Quia Elias est. Alii vero dicebant : Quia propheta est, quasi unus ex prophetis.

16. Quo audito, Herodes ait : Quem

9. mais de chausser leurs sandales, et de ne pas revêtir deux tuniques.

10. Et il leur disait : Dans quelque maison que vous entriez, demeurez-y jusqu'à ce que vous partiez de ce lieu ;

11. et lorsqu'on ne voudra pas vous recevoir, ni vous écouter, sortez de là, et secouez la poussière de vos pieds, en témoignage contre eux.

12. Étant donc partis, ils prêchaient qu'on fit pénitence,

13. et ils chassaient de nombreux démons, et ils oignaient d'huile de nombreux malades et les guérissaient.

14. Or le roi Hérode entendit parler de Jésus, car son nom était devenu célèbre ; et il disait : Jean-Baptiste est ressuscité d'entre les morts, et c'est pour cela qu'il se fait par lui des miracles.

15. D'autres disaient : C'est Elie. D'autres encore disaient : C'est un prophète, comme l'un des anciens prophètes.

16. Ayant entendu cela, Hérode dit :

contradiction apparente qui règne sur ce point entre saint Marc et les récits parallèles, voyez les notes de Matth. x, 10^b. — *Neque pecuniam* (χαλκόν, de la monnaie de billon). De même saint Luc. Matth. : ni or, ni argent, ni bronze. — *Calceatos*... (vers. 9). La construction de la phrase est assez irrégulière ici, dans le grec comme dans le latin. — *Sandaliis* : par opposition aux souliers, qui sont une chaussure plus commode et plus riche. Matth. : « neque calceamenta » (voyez les notes). — *Ne... duabus*... Une seule tunique suffisait ; c'est été du luxe que d'en prendre deux sur soi. — *Et dicebat*... Second ordre, exprimé dans le langage direct. Saint Marc l'introduit par une petite formule spéciale. Il prescrivit d'abord aux apôtres (vers. 10) d'éviter toute apparence d'incostance et de recherche personnelle à propos de leur logement (*illic manete* ; l'adverbe *inde* désigne la localité en général, et non pas la maison) ; puis (vers. 11) il marque la conduite qu'ils devaient tenir à l'égard de ceux qui refuseraient de les recevoir. — *In testimonium illis* est un trait propre à saint Marc : pour leur servir de grave avertissement. « Accorder ou refuser l'hospitalité aux Douze durant leur mission n'était pas une affaire purement personnelle ; c'était un signe visible qu'on acceptait ou qu'on rejetait le Maître, et le Père par qui il était envoyé. » Cf. Matth. x, 40 ; Luc. x, 16.

12-13. Les apôtres prêchent l'évangile et opèrent de nombreux miracles. Cf. Matth. xi, 1 ; Luc. ix, 6. — *Prædicabant*. C'était là leur œuvre principale. Les mots *ut penitentiam*... contiennent le sommaire de leur prédication, qui n'était autre que celle du précurseur et celle de Jésus lui-même au début de sa vie publique. Cf. i, 4, 15. — *Et dæmonia*... Les miracles se multipliaient entre

leurs mains. — Saint Marc est seul à mentionner le détail *ungebant oleo*. L'huile d'olive, commune en Palestine, était souvent employée comme remède (cf. Is. i, 6 ; Luc. x, 34, etc.) ; mais ce n'est pas à ce titre que les apôtres en faisaient usage ; elle était pour eux le symbole et le signe de la guérison surnaturelle. Cf. Jac. v, 14.

§ IV. — *Voyage de Jésus à travers la Galilée*.
VI, 14 — VIII, 26.

1^o Singulière opinion qu'Hérode se faisait de Jésus ; martyre de Jean-Baptiste. VI, 14-29.

Comp. Matth. xiv, 1-16 (voyez le commentaire), et pour la première partie, Luc. ix, 7-9. Le récit de saint Marc est très vivant, très circonstancié.

14-16. Hérode suppose que Jésus n'est autre que Jean-Baptiste ressuscité. — *Herodes rex*. C'est dans un sens large et populaire que le titre de roi est attribué à Hérode Antipas, car il n'avait droit qu'à celui de tétrarque. Cf. Matth. xiv, 1 et 9. — La parenthèse *manifestum*... *nomen ejus* et les vers. 12-13 indiquent pourquoi l'attention d'Hérode fut attirée spécialement alors sur Jésus. La prédication des apôtres à travers la contrée ne put manquer de rendre leur Maître plus célèbre que jamais. — *Dicebat*. Quelques manuscrits importants ont *ἔλεγον* au pluriel : on disait. Dans ce cas, la réflexion qui suit, *quia Joannes*..., aurait été formulée par d'autres que par Hérode. — *Alii autem*... (vers. 15). Tous n'étaient pas d'accord, parmi le peuple, au sujet de la personnalité de Jésus. — *Elias* : le célèbre prophète Elie, revenu sur la terre avec une mission et des pouvoirs extraordinaires, comme l'avait prédit Malachie, iv, 5. Précédemment déjà les Juifs avaient songé à identifier Jean-Baptiste à Elie. Cf. Joan. i, 21. — *Propheta quasi*... Autre opinion : un prophète de premier ordre,

Ce Jean, à qui j'ai fait trancher la tête, c'est lui qui est ressuscité d'entre les morts.

17. Car Hérode avait envoyé prendre Jean, et l'avait enchaîné en prison, à cause d'Hérodiade, femme de son frère Philippe, qu'il avait épousée.

18. Car Jean disait à Hérode : Il ne t'est pas permis d'avoir la femme de ton frère.

19. Or Hérodiade tendait des pièges à Jean, et voulait le faire mourir ; mais elle ne le pouvait pas,

20. car Hérode craignait Jean, sachant qu'il était un homme juste et saint, et il le gardait, faisait beaucoup de choses selon ses avis, et l'écoutait volontiers.

21. Mais il arriva un jour opportun : à l'anniversaire de sa naissance, Hérode donna un grand festin aux grands, aux officiers et aux principaux de la Galilée.

22. La fille d'Hérodiade étant entrée, et ayant dansé, et ayant plu à Hérode et à ceux qui étaient à table avec lui, le roi dit à la jeune fille : Demande-moi ce que tu voudras, et je te le donnerai.

23. Et il fit ce serment : Tout ce que tu me demanderas, je te le donnerai, quand ce serait la moitié de mon royaume.

24. Elle, étant sortie, dit à sa mère :

ego decollavi Joannem, hic a mortuis resurrexit.

17. Ipse enim Herodes misit, ac tenuit Joannem, et vinxit eum in carcere propter Herodiadem, uxorem Philippi fratris sui; quia duxerat eam.

18. Dicebat enim Joannes Herodi: Non licet tibi habere uxorem fratris tui.

19. Herodias autem insidiabatur illi, et volebat occidere eum, nec poterat;

20. Herodes enim metuebat Joannem, sciens eum virum justum et sanctum; et custodiebat eum, et audito eo multa faciebat, et libenter eum audiebat.

21. Et cum dies opportunus accidisset, Herodes natalis sui cœnam fecit principibus, et tribunis, et primis Galilææ.

22. Cumque introisset filia ipsius Herodiadis, et saltasset, et placuisset Herodi simulque recumbentibus, rex ait puellæ: Pete a me quod vis, et dabo tibi.

23. Et juravit illi: Quia quidquid petieris dabo tibi, licet dimidium regni mei.

24. Quæ cum exisset, dixit matri suæ:

semble aux anciens. — *Quo auditio...* (verset 16). C. à-d., ayant entendu mentionner ces divers sentiments. Le tétrarque éprouva d'abord quelque embarras sur ce point, comme le raconte saint Luc; puis il adopta la première des trois opinions: *Quem ego... etc...* Les pronoms sont fortement accentués; on sent, derrière ces mots, la conscience tourmentée du tyran.

17-20. Antipas fait emprisonner le précurseur. — *Ipsæ enim...* Tous ces détails sont rétrospectifs, et racontés à l'occasion de la réflexion faite par le tétrarque. — Les mots *Philippi...* (voyez Matth. xiv, 3^b et les notes) et *quæ duxerat eam* sont propres à notre évangéliste; de même, dans le sévère reproche de Jean-Baptiste (verset 18), le détail *uxorem fratris tui*. — *Herodias autem...* (vers. 19). Autre trait spécial. On conçoit la haine de cette femme ambitieuse, qui redoutait de perdre son rang élevé. — *Insidiabatur*. Le sens du grec est qu'elle ne donnait pas de relâche à son hostilité. — *Herodes... metuebat...* (vers. 20). Ici encore, nous avons de précieuses particularités de saint Marc. Elles nous montrent Hérode plein d'une respectueuse déférence envers Jean-Baptiste, en dépit des excitations d'Hérodiade et de ses mauvais instincts personnels (comp. Matth. xiv, 5). — *Custodiebat eum*: il le conservait vivant, ne voulant pas le mettre à mort. — Au lieu de la leçon *πολλά ἐποίησεν*, qu'a suivie la Vulgate (*multa*

faciebat), on lit dans quelques manuscrits importants: *πολλά ἤπαρει*, il était très embarrassé. Si cette variante est authentique, la perplexité du tétrarque avait pour causes diverses l'affection et le respect que lui inspirait son prisonnier, la crainte de soulever le peuple et l'ennui de peiner Hérodiade.

21-29. Décollation de Jean-Baptiste. — *Dies opportunus*. Trait spécial: un jour favorable à l'exécution des projets sanguinaires de la princesse. — *Cœnam fecit*. Saint Marc est seul aussi à mentionner expressément ce banquet, et à citer les différentes catégories des convives. *Principibus* (*μεγιστοῦσιν*): les grands, les autorités civiles. *Tribunis* (*χιλιάρχοις*, les chefs de mille): les officiers, les autorités militaires. *Primis*: les autres personnages importants de la Galilée. — *Cum... introisset...* (vers. 22). La fille d'Hérodiade n'avait donc pas assisté au festin. — *Saltasset*. Ce n'étaient d'ordinaire que les danseuses de profession qui consentaient à se montrer ainsi en public. — *Simulque...* Autre détail propre à notre auteur. — *Pete a me...* D'abord la promesse énergique du roi; puis sa réitération sous le sceau du serment (*et juravit...*, vers. 23). Les mots si expressifs *licet dimidium...* ne sont pas cités dans le premier évangile. — *Cum exisset...* (vers. 24). Saint Marc signale les moindres incidents, et c'est là précisément ce qui rend cette narration très drama-

Quid petam? At illa dixit: Caput Joannis Baptistæ.

25. Cumque introisset statim cum festinatione ad regem, petivit dicens: Volo ut protinus des mihi in disco caput Joannis Baptistæ.

26. Et contristatus est rex; propter jusjurandum et propter simul discumbentes, noluit eam contristare,

27. sed misso spiculatore, præcepit afferri caput ejus in disco. Et decollavit eum in carcere,

28. et attulit caput ejus in disco, et dedit illud puellæ, et puella dedit matri suæ.

29. Quo audito, discipuli ejus venerunt, et tulerunt corpus ejus, et posuerunt illud in monumento.

30. Et convenientes apostoli ad Jesum, renuntiaverunt ei omnia quæ egerant et docuerant.

31. Et ait illis: Venite seorsum in desertum locum, et requiescite pusillum.

Que demanderai-je? Sa mère lui dit: La tête de Jean-Baptiste.

25. Et étant rentrée aussitôt en hâte auprès du roi, elle fit sa demande, en disant: Je veux que tu me donnes à l'instant sur un plat la tête de Jean-Baptiste.

26. Le roi fut attristé; mais, à cause de son serment et de ceux qui étaient à table avec lui, il ne voulut pas l'affliger par un refus.

27. Il envoya donc un de ses gardes, et lui ordonna d'apporter la tête de Jean sur un plat. Le garde le décapita dans la prison,

28. et il apporta sa tête sur un plat, et la donna à la jeune fille, et la jeune fille la donna à sa mère.

29. L'ayant appris, les disciples de Jean vinrent, et prirent son corps, et le mirent dans un sépulchre.

30. Or les apôtres, revenant auprès de Jésus, lui racontèrent tout ce qu'ils avaient fait et tout ce qu'ils avaient enseigné.

31. Et il leur dit: Venez à l'écart dans un lieu désert, et reposez-vous un

tique. — La réponse d'Hérodiade fut aussi prompte que cruelle: *caput Joannis...* On voit aisément quelle était la constante préoccupation de cette femme odieuse. — *Statim cum festinatione* (vers. 25). Expression pleine d'emphase. La jeune fille accourt au plus vite, comme si elle eût mis elle-même tout son cœur dans la barbare demande qu'elle allait formuler. — *Contristatus est...* (vers. 26). Comme au passage parallèle de saint Matthieu. — *Noluit eam...* D'après le grec: Il ne voulut pas lui refuser. — *Spiculatore* (le grec emploie le même mot, emprunté au latin: *σπεκουλάτορα*): un soldat de la garde royale, chargé de remplir, à l'occasion, les fonctions de bourreau. — *Et decollavit...* Le martyre, suivi des funérailles (*quo audito...*, verset 29).

2^o Première multiplication des pains. VI, 30-44.

Comp. Matth. xiv, 13-21 (voyez les notes); Luc. ix, 10-17; Joan. vi, 1-13. Ici encore, la narration de saint Marc est particulièrement complète et vivante.

30-34. Retour des apôtres auprès de Jésus, qui les emmène dans un lieu désert pour leur procurer un peu de repos; une foule considérable les rejoint. — *Convenientes... renuntiaverunt...*: à la suite de la mission qui a été racontée plus haut brièvement. Voyez les vers. 12-13. Ce trait est propre au second et au troisième évangile. — *Apostoli*. Ce nom officiel des Douze n'est employé qu'en cet endroit par notre auteur; il convient du reste fort bien ici, puisque les délégués de Jésus venaient précisément de rem-

plir pour la première fois leur rôle d'apôtres. — Les mots *omnia quæ egerant* supposent des œuvres éclatantes, opérées en grand nombre. Le grec répète l'adjectif *ὅσα* (« omnia quæ ») avant



Spiculator, ou soldat de la garde chez les Romains.
(Bas-relief de la colonne Trajane.)

le verbe *docuerant*. — *Venite seorsum* (vers. 31). Trait spécial. Dans le grec, d'une manière très expressive: *Δεῦτε ὑμεῖς, αὐτοί*; c.-à-d.: Ici, vous-mêmes, à part. — *Et requiescite...* Atten-

peu. Car ceux qui allaient et venaient étaient nombreux, et ils n'avaient pas même le temps de manger.

32. Montant donc dans une barque, ils se retirèrent à l'écart dans un lieu désert.

33. Mais beaucoup les virent partir et en eurent connaissance, et ils y accoururent à pied de toutes les villes, et arrivèrent avant eux.

34. Jésus, sortant de la barque, vit une foule nombreuse, et il en eut compassion, parce qu'ils étaient comme des brebis qui n'ont point de pasteur, et il se mit à leur enseigner beaucoup de choses.

35. Comme l'heure était déjà fort avancée, ses disciples s'approchèrent de lui, en disant : Ce lieu est désert, et il est déjà tard ;

36. renvoyez-les, afin qu'ils aillent dans les villages et les bourgs voisins, et s'y achètent de quoi manger.

37. Il leur répondit : Donnez-leur vous-mêmes à manger. Ils lui dirent : Irons-nous donc acheter pour deux cents deniers de pain, afin de leur donner à manger ?

38. Et il leur dit : Combien avez-vous de pains ? Allez et voyez. Et lorsqu'ils s'en furent informés, ils dirent : Cinq, et deux poissons.

39. Alors il leur commanda de les faire tous asseoir par groupes sur l'herbe verte.

40. Et ils s'assirent par troupes de cent et de cinquante.

Erant enim qui veniebant et redibant multi, et nec spatium manducandi habebant.

32. Et ascendentes in navim, abierunt in desertum locum seorsum.

33. Et viderunt eos abeuntes, et cognoverunt multi; et pedestres de omnibus civitatibus concurrerunt illuc, et prævernerunt eos.

34. Et exiens vidit turbam multam Jesus; et misertus est super eos, quia erant sicut oves non habentes pastorem, et coepit illos docere multa.

35. Et cum jam hora multa fieret, accesserunt discipuli ejus dicentes : Desertus est locus hic, et jam hora præterit;

36. dimitte illos, ut euntes in proximas villas et vicus, emant sibi cibos quos manducant.

37. Et respondens ait illis : Date illis vos manducare. Et dixerunt ei : Euntes emamus ducentis denariis panes, et dabimus illis manducare ?

38. Et dicit eis : Quot panes habetis ? Ite et videte. Et cum cognovissent, dicunt : Quinque, et duos pisces.

39. Et præcepit illis ut accubere facerent omnes secundum contubernia super viride fœnum.

40. Et discubuerunt in partes, per centenos et quinquagenos.

tion délicate du bon Maître pour ses apôtres fatigués. — *Erant enim...* Le repos était impossible au lieu où ils se trouvaient alors, à cause du va-et-vient perpétuel de la foule, qui ne leur laissait pas même *spatium manducandi*. Comp. III, 20, où saint Marc a déjà signalé un cas semblable. — *Navim; τῆ πλοῖου* avec l'article l'embarcation qui était habituellement au service du Sauveur. — *Et viderunt...* (vers. 33). Le dessein de Jésus fut frustré par le peuple, qui s'acharna à le suivre quand même, en contournant le lac à pied, de l'ouest au nord-est. Cf. Luc. IX, 10. — *Prævernerunt*. Détail propre à saint Marc. Il n'y avait sans doute pas de vent, et l'on marchait plus vite que ne voguait la barque. — *Misertus est...* (vers. 34). Comme dans saint Matthieu. Notre évangéliste ajoute seul la petite description pathétique : *quia erant sicut...* Cf. Matth. IX, 36. — *Coepit docere*. Saint Luc mentionne aussi ce détail; saint Matthieu parle de miracles de guérison opérés alors par Notre-Seigneur.

35-44. Le prodige. — *Cum jam hora...* Manière

de dire que le jour commençait à baisser. On était, d'après les indications du premier évangile, entre trois et six heures de l'après-midi. — *Accesserunt discipuli...* Cela fait honneur à leur esprit de prévoyance. Leur langage est le même ici que dans la narration de saint Matthieu; mais il est cité avec un peu plus d'ampleur. — *Euntes emamus...* (vers. 37). Quelques interprètes supposent que les apôtres s'offraient spontanément pour aller chercher les provisions nécessaires; mais il nous paraît plus probable qu'ils donnèrent un ton interrogatif à leurs paroles, non sans une pointe d'ironie : Irons-nous acheter... ? — *Ducentis denariis*. Saint Marc et saint Jean ont seuls mentionné ce prix. Le denier équivalant à environ 0 fr. 78 à l'époque de Jésus-Christ, la somme entière était à peu près de 156 fr. — *Quot panes...? ite...* (vers. 38). Détails spéciaux, très dramatiques. De même au vers. 39, les traits *secundum contubernia* (grec : συμπόσια συμπόσια; hébraïsme pour ἀνά συμπόσια, par compagnies de convives) et *viride* (le temps de la Pâque approchait, d'après Joan. VI, 4, et c'était

41. Et acceptis quinque panibus et duobus piscibus, intuens in cælum, benedixit, et fregit panes, et dedit discipulis suis ut ponerent ante eos, et duos pisces divisit omnibus.

42. Et manducaverunt omnes, et saturati sunt.

43. Et sustulerunt reliquias fragmentorum, duodecim cophinos plenos, et de piscibus.

44. Erant autem qui manducaverunt quinque millia virorum.

45. Et statim coegit discipulos suos ascendere navim, ut præcederent eum trans fretum ad Bethsaidam, dum ipse dimitteret populum.

46. Et cum dimisisset eos, abiit in montem orare.

47. Et cum sero esset, erat navis in medio mari, et ipse solus in terra.

48. Et videns eos laborantes in remigando (erat enim ventus contrarius eis), et circa quartam vigiliam noctis venit ad eos ambulans supra mare; et volebat præterire eos.

49. At illi ut viderunt eum ambulans supra mare, putaverunt phantasma esse, et exclamaverunt.

50. Omnes enim viderunt eum, et conturbati sunt. Et statim locutus est eum eis, et dixit eis : Confidite, ego sum, nolite timere.

41. Ayant pris les cinq pains et les deux poissons, levant les yeux au ciel, il les bénit; puis il rompit les pains, et les donna à ses disciples, afin qu'ils les présentassent au peuple; il partagea aussi les deux poissons entre tous.

42. Tous mangèrent, et furent rassasiés.

43. Et des morceaux de pain qui étaient restés, et des poissons, ils apportèrent douze corbeilles pleines.

44. Or ceux qui avaient mangé étaient au nombre de cinq mille hommes.

45. Aussitôt il obligea ses disciples de monter dans la barque, et de le précéder sur l'autre rive, vers Bethsaïda, pendant qu'il congédierait le peuple.

46. Et lorsqu'il l'eut congédié, il s'en alla sur la montagne, pour prier.

47. Le soir étant venu, la barque était au milieu de la mer, et Jésus était seul à terre.

48. Et voyant qu'ils avaient beaucoup de peine à ramer (car le vent leur était contraire), vers la quatrième veille de la nuit il vint à eux, marchant sur la mer, et il voulait les devancer.

49. Mais eux, le voyant marcher sur la mer, crurent que c'était un fantôme, et ils poussèrent des cris.

50. Car ils le virent tous, et furent épouvantés. Mais aussitôt il leur parla et leur dit : Ayez confiance; c'est moi, ne craignez point.

par conséquent le printemps). — *In partes* (verset 40). Dans le grec : *πρασιαί πρασιαί*, locution analogue à celle qui précède, et signifiant à la lettre : par parterres. — *Per centenos et...* Détails très précis, que l'écrivain sacré tenait sans doute de saint Pierre. Le but de cet arrangement était de faciliter la distribution des vivres et d'éviter la confusion, le désordre. — *Intuens...*, *benedixit et fregit...* (vers. 41). Les trois synoptiques décrivent presque dans les mêmes termes les actes de Jésus en cette circonstance. Les mots et *duos pisces...* sont une particularité de saint Marc, comme aussi *et de piscibus*, au vers. 43. — *Quinque millia...* (vers. 44). Il fut aisé de faire ce calcul, puisque les convives avaient été arrangés par groupes de cent et de cinquante.

3° Jésus marche sur les eaux. VI, 45-52.

Comp. Matth. xiv, 22-29; Joan. vi, 14-21. Pour cette narration, c'est dans le premier évangile que nous trouvons les renseignements les plus complets.

45-47. Introduction : Jésus fait embarquer ses apôtres et demeure seul en prières, après avoir congédié la foule. Ce passage ressemble

beaucoup à Matth. xiv, 22-24 (voyez le commentaire). Saint Marc n'ajoute qu'un détail, assez important sous le rapport géographique : *ad Bethsaidam*. Ces mots, en effet, rapprochés de Luc. ix, 10 (voyez les notes) démontrent qu'il existait sur les bords du lac deux villes nommées Bethsaïda, et situées, l'une (celle de saint Luc, Bethsaïda-Julias) au nord-est, l'autre (celle de saint Marc, patrie de Pierre et d'André d'après Joan. i, 44), à l'ouest, non loin de Capharnaïm (*Atl. géogr.*, pl. x, xi). — *Orare* (verset 46). C'était alors une époque de crise dans la vie du Sauveur, et il s'y préparait par la prière.

48-52. Le miracle : Jésus rejoint ses apôtres en marchant sur le lac. — *Laborantes in...* Ramer est une opération très pénible; elle était nécessaire alors, puisque *erat... ventus contrarius*, et qu'on ne pouvait utiliser la voile. — *Volebat præterire...* Du moins, Jésus feignit de vouloir agir ainsi, pour éprouver la foi de ses disciples. — *Omnes enim...* (vers. 50). Répétition emphatique de la pensée qui précède (*viderunt... putaverunt...*, vers. 49) : tous les apôtres virent la forme humaine qui s'approchait de leur embarcation. — *Plus magis...* (vers. 51).

51. Il monta ensuite avec eux dans la barque, et le vent cessa. Et ils s'étonnaient de plus en plus en eux-mêmes ;

52. car ils n'avaient pas compris le miracle des pains, parce que leur cœur était aveuglé.

53. Après avoir traversé la mer, ils vinrent au territoire de Génésareth, et y abordèrent.

54. Et lorsqu'ils furent sortis de la barque, les gens du pays reconnurent aussitôt Jésus ;

55. et parcourant toute cette contrée, ils se mirent à apporter de tous côtés les malades sur des lits, partout où ils entendaient dire qu'il était.

56. Et en quelque lieu qu'il entrât, dans les bourgs, dans les villages ou dans les villes, on mettait les malades sur les places publiques, et on le pria de leur laisser seulement toucher la frange de son vêtement ; et tous ceux qui le touchaient étaient guéris.

51. Et ascendit ad illos in navim, et cessavit ventus. Et plus magis intra se stupebant ;

52. non enim intellexerunt de panibus, erat enim cor eorum obcæcatum.

53. Et cum transfretassent, venerunt in terram Genesareth, et applicuerunt.

54. Cumque egressi essent de navi, continuo cognoverunt eum ;

55. et percurrentes universam regionem illam, ceperunt in grabatis eos qui se male habebant circumferre, ubi audiebant eum esse.

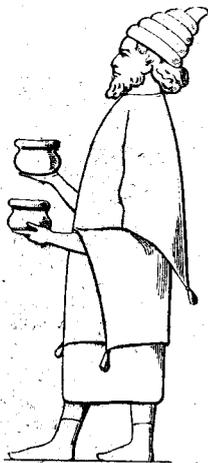
56. Et quocumque introibat, in vicis, vel in villas, aut civitates, in plateis ponebant infirmos, et deprecabantur eum ut vel fimbriam vestimenti ejus tangerent ; et quotquot tangebant eum salvi fiebant.

CHAPITRE VII

1. Les pharisiens et quelques scribes, venus de Jérusalem, s'assemblèrent auprès de Jésus.

1. Et conveniunt ad eum pharisæi et quidam de scribis, venientes ab Jerosolymis.

Dans le grec : *Ματ* ex *πεπρωτοδ*, tout à fait



Les franges sacrées chez les anciens Persans.
(Bas-relief de Persépolis.)

excessivement. — *Non enim...* (vers. 52). Ré-

flexion de saint Marc. (il est seul à la faire ici), pour expliquer la stupéfaction des apôtres : le miracle de la multiplication des pains, quoique l'un des plus grands que Jésus eût accomplis, n'avait pas ouvert complètement leurs yeux, ni éclairé entièrement leur esprit.

4° Jésus dans le pays de Génésareth. VI, 53-56.

Comp. Matth. xiv, 34-36 (voyez le commentaire). Le récit de saint Marc est un peu plus détaillé.

53-56. Nombreux miracles opérés là par Notre-Seigneur, pour récompenser la foi des habitants. — *In terram...* Ce petit pays donnait son nom au lac. Cf. I Mach. xi, 67 et Luc. v, 1. — Les traits et applicuerunt, cum... egressi... et continuo (vers. 54), sont des particularités de notre auteur. De même au vers. 55, les mots *in grabatis... circumferre*, et au vers. 56, le détail pittoresque *quocumque... infirmos*.

5° Discussion de Jésus avec les pharisiens au sujet de la vraie et de la fausse pureté. VII, 1-23.

Comp. Matth. xv, 1-20 (voyez le commentaire). La narration du second évangile est plus complète pour divers détails, surtout au début.

CHAP. VII. — 1-5. Les pharisiens blâment les disciples de Jésus, qui n'observaient pas assez scrupuleusement les traditions relatives au lave-

2. Et cum vidissent quosdam ex discipulis ejus communibus manibus, id est, non lotis, manducare panes, vituperaverunt.

3. Pharisei enim et omnes Judæi, nisi crebro laverint manus, non manducant, tenentes traditionem seniorum.

4. Et a foro, nisi baptizentur, non comedunt; et alia multa sunt quæ tradita sunt illis servare, baptismata calicum, et urceorum, et særamentorum, et lectorum.

5. Et interrogabant eum pharisei et scribæ: Quare discipuli tui non ambulantes juxta traditionem seniorum, sed communibus manibus manducant panem?

6. At ille respondens, dixit eis: Bene prophetavit Isaias de vobis hypocritis, sicut scriptum est: Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me;

7. in vanum autem me colunt, docentes doctrinas et præcepta hominum.

8. Relinquentes enim mandatum Dei, tenetis traditionem hominum, baptismata

2. Et ayant vu quelques-uns de ses disciples manger du pain avec des mains impures, c'est-à-dire non lavées, ils les blâmèrent.

3. Car les pharisiens et tous les Juifs ne mangent pas sans s'être souvent lavé les mains, gardant en cela la tradition des anciens.

4. Et lorsqu'ils reviennent de la place publique, ils ne mangent pas sans s'être lavés. Ils ont encore beaucoup d'autres traditions qu'ils observent, comme de laver les coupes, les vases de terre et d'airain, et les lits.

5. Les pharisiens et les scribes lui demandèrent donc: Pourquoi vos disciples n'observent-ils point la tradition des anciens, et mangent-ils du pain avec des mains impures?

6. Il leur répondit: Isaïe a bien prophétisé sur vous, hypocrites, ainsi qu'il est écrit: Ce peuple m'honore des lèvres, mais leur cœur est loin de moi;

7. c'est en vain qu'ils m'honorent, enseignant des doctrines et des ordonnances humaines.

8. Car, laissant de côté le commandement de Dieu, vous observez la tradition

ment des mains. — *Et cum vidissent...* (vers. 2). Saint Marc est seul à mentionner ce fait, qui servit d'occasion à la discussion. — *Communibus*. C.-à-d.: profanes. L'écrivain sacré explique d'ailleurs, pour ses lecteurs d'origine païenne, le sens spécial de cette locution toute juive: *id est, non lotis*. — *Pharisei enim...* Dans les vers. 3-4, il cite aussi quelques coutumes juives intéressantes, qui se rattachaient à la pureté légale. Saint Matthieu les a naturellement omises, car



Antique coupe d'argile.

ceux pour qui il écrivait les connaissaient à fond. — *Orebros*. La Vulgate a *in πικρά*. La leçon la plus probable est *πικρή*, avec le poing; ce qui paraît signifier qu'en se lavant les mains on frottait la paume d'une des deux mains avec le poing fermé de l'autre, pour que l'opération réussit mieux. — *Traditionem seniorum*. Voyez Matth. xv, 2* et les notes; Gal. i, 14; Josphé, Ant., xiii, 10, 8, etc. — *A foro* (vers. 4) est une ellipse: en revenant de la place publique,

où l'on entre en contact avec toute sorte de personnes. — *Baptizentur* peut désigner un bain complet (c'est l'opinion la plus vraisemblable), ou simplement le lavement des mains. — *Et alia...* Non contents de purifier leurs personnes, les pharisiens et leurs adhérents soumettaient leurs divers ustensiles à des lustrations multiples: *calicum*, les coupes servant à boire; *urceorum*, les amphores et les brocs; *særamentorum*, des vases ou autres objets de bronze; *lectorum*, les divans ou « triclinia » sur lesquels on s'étendait pour prendre les repas (*Att. archéol.*, pl. xxiii, fig. 1, 3, 4, 6). — *Quare discipuli...* (vers. 5). Après ces préliminaires, nous arrivons au fait principal, l'accusation portée contre les disciples du Sauveur. — *Non ambulantes...* Expression figurée. Saint Matthieu: Pourquoi transgressent-ils...?

6-13. Réponse de Jésus. Comme dans le premier évangile, elle se compose de deux parties; mais ces parties sont renversées ici, saint Marc plaçant la citation de l'oracle d'Isaïe, vers. 6-8, avant la réfutation proprement dite de l'objection, vers. 9-13. L'ordre suivi par saint Matthieu paraît plus logique. — *Bene prophetavit...* Cette petite introduction et la citation de la prophétie sont à peu près identiquement les mêmes dans les deux rédactions. Mais les mots *relinquentes enim...* (vers. 8), par lesquels Notre-Seigneur fait l'application de l'oracle à ses adver-

des hommes, lavant les vases et les coupes, et faisant beaucoup d'autres choses semblables.

9. Et il leur disait : Vous détruisez fort bien le commandement de Dieu, pour garder votre tradition.

10. Car Moïse a dit : Honore ton père et ta mère; et : Que celui qui maudira son père ou sa mère soit puni de mort.

11. Mais vous dites, vous : Si un homme dit à son père ou à sa mère : Tout corban (c'est-à-dire, don) que je fais vous profitera,

12. vous ne le laissez rien faire de plus pour son père ou sa mère,

13. annulant la parole de Dieu par votre tradition que vous avez établie; et vous faites encore beaucoup d'autres choses semblables.

14. Alors, appelant de nouveau la foule, il lui disait : Écoutez-moi tous, et comprenez.

15. Il n'y a rien au dehors de l'homme, qui, entrant en lui, puisse le souiller; mais ce qui sort de l'homme, c'est là ce qui souille l'homme.

16. Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende.

17. Et lorsqu'il fut entré dans une maison, loin de la foule, ses disciples l'interrogèrent sur cette parabole.

18. Et il leur dit : Est-ce ainsi que vous avez vous-mêmes si peu d'intelligence? Ne comprenez-vous pas que tout ce qui, du dehors, entre dans l'homme, ne peut le souiller,

urceorum et calicum; et alia similia his facitis multa.

9. Et dicebat illis : Bene irritum facitis præceptum Dei, ut traditionem vestram servetis.

10. Moyses enim dixit : Honora patrem tuum et matrem tuam; et : Qui maledixerit patri vel matri, morte moriatur.

11. Vos autem dicitis : Si dixerit homo patri aut matri : Corban (quod est donum) quodcumque ex me, tibi profuerit;

12. et ultra non dimittitis eum quidquam facere patri suo aut matri,

13. rescindentes verbum Dei per traditionem vestram quam tradidistis; et similia hujusmodi multa facitis.

14. Et advocans iterum turbam, dicebat illis : Audite me omnes, et intelligite.

15. Nihil est extra hominem introiens in eum quod possit eum coinquinare; sed quæ de homine procedunt, illa sunt quæ communicant hominem.

16. Si quis habet aures audiendi, audiat.

17. Et cum introisset in domum a turba, interrogabant eum discipuli ejus parabolam.

18. Et ait illis : Sic et vos imprudentes estis? Non intelligitis quia omne extrinsecus introiens in hominem non potest eum communicare,

saïres, n'ont été conservés que par notre auteur. — *Et dicebat...* Seconde partie de la réponse, versets 9 et ss. — *Bene irritum...* Simple assertion, au lieu du ton interrogatif donné à la pensée dans l'autre récit : « Quare et vos transgredimini...? » — *Moyses enim...* (vers. 10). Jésus va faire la preuve de son accusation. Matth. : Car Dieu a dit... Cela revient au même, puisque c'est par Moïse que Dieu a promulgué la loi. — *Vos autem...* (vers. 11). Leurs traditions tout humaines permettaient, et exigeaient même en certains cas, qu'un fils négligeât le devoir sacré de venir en aide à ses parents. — *Corban*. Saint Marc cite seul ce mot hébreu, qui signifie « don », et qui désigne ici un don sacré. Comp. Matth. xxvii, 6, où le trésor du temple est appelé « corbona » (dans le grec : *κορβανάς*). — *Et ultra non...* (vers. 12). La pensée est plus développée et plus claire qu'au passage parallèle. — *Rescindentes...* C'est pour la troisième fois que Jésus profère cette grave accusation. Comp. les versets 8^a et 9. Les mots *quam tradidistis et similia...* *facitis* sont des particularités de saint Marc.

14-16. Jésus indique à la foule qui l'entourait en quoi consiste la vraie pureté. Voyez Matth. xv, 10-11 et les notes. — *Iterum*. Trait spécial. Quelques manuscrits ont par erreur *πάντα*, « omnia », au lieu de *πάντιν*. — *Audite...* *omnes, etc.* Appel énergique à l'attention. Saint Matthieu a simplement : Écoutez! — *Nihil est...* (vers. 15). Principe d'une grande importance : ce qui est simplement extérieur en fait de nourriture est incapable de souiller la partie spirituelle de l'homme, « car cela ne touche pas l'âme. » — *Si quis habet...* (vers. 16). Nouvel appel à l'attention et à la réflexion; il est propre à saint Marc en cet endroit.

17-23. Jésus explique à ses disciples la pensée mystérieuse qu'il avait adressée au peuple. — *Cum introisset...* Autre particularité de notre évangéliste. — *A turba* : à l'écart de la foule. — *Interrogabant...* D'après saint Matthieu, ce fut Pierre qui interrogea le divin Maître au nom des Douze. — *Imprudentes* (vers. 18) : *ἀσύνετοι*, inintelligents. — *Quia omne...* L'explication, quoique substantiellement la même que dans le

19. quia non intrat in cor ejus, sed in ventrem vadit, et in secessum exit, purgans omnes escas?

20. Dicebat autem quoniam quæ de homine exeunt, illa communicant hominem.

21. Ab intus enim de corde hominum malæ cogitationes procedunt, adulteria, fornicationes, homicidia,

22. furta, avaritiæ, nequitia, dolus, impudicitia, oculus malus, blasphemia, superbia, stultitia.

23. Omnia hæc mala ab intus procedunt, et communicant hominem.

24. Et inde surgens abiit in fines Tyri et Sidonis; et ingressus domum, neminem voluit scire, et non potuit latere.

25. Mulier enim statim ut audivit de eo, cujus filia habebat spiritum immundum, intravit et procidit ad pedes ejus.

26. Erat enim mulier gentilis, Syro-phœnissa genere. Et rogabat eum ut dæmonium ejiceret de filia ejus.

27. Qui dixit illi : Sine prius saturari filios; non est enim bonum sumere panem filiorum, et mittere canibus.

28. At illa respondit, et dixit illi : Utique, Domine; nam et catelli come-

19. parce que cela n'entre pas dans son cœur, mais va dans son ventre, puis est rejeté dans le lieu secret, ce qui purifie tous les aliments?

20. Mais, disait-il, ce qui sort de l'homme, c'est là ce qui souille l'homme.

21. Car c'est du dedans, du cœur des hommes, que sortent les mauvaises pensées, les adultères, les fornications, les homicides,

22. les vols, l'avarice, les méchancetés, la fraude, les impudicités, l'œil mauvais, le blasphème, l'orgueil, la folie.

23. Tous ces maux sortent du dedans, et souillent l'homme.

24. Partant de là, il s'en alla sur les confins de Tyr et de Sidon; et étant entré dans une maison, il voulait que personne ne le sût; mais il ne put rester caché.

25. Car une femme, dont la fille était possédée d'un esprit impur, ayant entendu parler de lui, entra aussitôt et se jeta à ses pieds.

26. C'était une femme païenne, Syro-phénicienne de nation. Et elle le pria de chasser le démon de sa fille.

27. Mais Jésus lui dit : Laisse d'abord les enfants se rassasier; car il n'est pas bon de prendre le pain des enfants, et de le jeter aux chiens.

28. Mais elle répondit et lui dit : C'est vrai, Seigneur; mais les petits chiens

premier évangile, reçoit ici quelques développements de plus, qui la rendent plus nette encore. Le contraste entre *extrinsecus* et *in cor* (verset 19) est très frappant. — *Purgans... escas* : séparant les matières les plus grossières de celles qui se transforment en notre organisme. — *Cogitationes...* (vers. 21). La liste est beaucoup plus longue que dans saint Matthieu : dans le grec, sept substantifs au pluriel, et six au singulier. — *Nequitia* : la méchanceté à l'égard du prochain. — *Impudicitia*. Ἀσελγεία, la débauche ouverte. — *Stultitia* : la folie morale, qui fait qu'on ne discerne plus le bien du mal. — *Omnia hæc...* (vers. 23). Récapitulation et conclusion.

SECTION III. — MINISTÈRE DE JÉSUS DANS LA GALILÉE OCCIDENTALE ET SEPTENTRIONALE. VII, 24 — IX, 49.

§ I. — Plusieurs miracles du Sauveur durant son voyage dans ces régions. VII, 24 — VIII, 26.

1° La Chananéenne. VII, 24-30. Comp. Matth. xv, 21-28 (voyez les notes).

Saint Marc abrège un peu les paroles; en échange, il cite plusieurs petits incidents nouveaux.

24. Introduction. — *In fines...* Probablement sur le territoire même des deux villes. Comp. le vers. 31. — Les traits *ingressus... non potuit...* sont de précieuses particularités de notre narrateur. La renommée du Sauveur l'avait précédé dans ces lointains parages et en plein pays païen.

25-30. Admirable foi de la Chananéenne. — *Statim ut...*, *cujus filia* (le grec a le diminutif θυγάτριον, « filiola »; Matth. : θυγάτηρ)..., *intravit*. Autres traits spéciaux. — *Gentilis, Syro-phœnissa* (vers. 26). Dans le grec : Ἑλληνική, Σύρα Φοινίκισσα. Cette femme aurait été, d'après quelques commentateurs, grecque sous le rapport de la religion, syrienne sous celui du langage, phénicienne sous celui de la nationalité; mais il est mieux de réunir les deux derniers noms en un seul, comme l'a fait la Vulgate. Saint Matthieu emploie la dénomination générale de Chananéenne. — *Et rogabat...* Voyez dans le premier évangile le texte même de sa prière, à laquelle s'associèrent les disciples. — *Filios* (vers. 27) : les Juifs, qui étaient « les fils privilégiés » du Seigneur. Cf. Rom. ix, 4, etc.